

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le samedi 1^{er} octobre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 23 septembre 2022, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Deauville, 118 ter avenue de la République, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1^{er} Vice-Président, Thierry GRANTURCO 5^{ème} Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6^{ème} Vice-Président, Yves LEMONNIER 8^{ème} Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9^{ème} Vice-Président, Françoise LEFRANC 11^{ème} Vice-Présidente, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Miriam GUERARD, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, Michel THOMASSON, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Jean-Guillaume d'ORNANO (excusé), Florence GALERANT (excusée)

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Philippe AUGIER Président, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Didier QUENOUILLE, François PEDRONO, pouvoir à Marie-France NUDD-MITCHELL, Jacques MARIE, pouvoir à Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Régine CURZYDLO, pouvoir à Françoise LEFRANC 11^{ème} Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, pouvoir à Patrice BRIERE, Claude BENOIST, pouvoir à Yves LEMONNIER 8^{ème} Vice-Président, Véronique BOURNE, pouvoir à Michel MARESCOT 1^{er} Vice-Président, Christèle CERISIER-PHILIPPE, pouvoir à Guillaume CAPARD, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Jean-Claude GAUDE, pouvoir à David MULLER, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS, Caroline RACLOT-MARAIS, pouvoir à Chhun-Na LENGART, David REVERT, pouvoir à Delphine PANDO, Patrice ROBERT, pouvoir à Dominique VAUTIER, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS 9^{ème} Vice-Président, Hervé VAN COLEN, pouvoir à Michel CHEVALLIER 6^{ème} Vice-Président

Monsieur David MULLER est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N° D102_011022

BUDGET ANNEXE - EAU - DECISION MODIFICATIVE N° 1-2022
Adoption

La Communauté de communes a procédé, par acte notarié en date du 23 juin 2022, à la vente d'un terrain, sur la commune de Glanville, cadastré section A 185 et 316, pour un prix de 14 000 €.

Suite à cette vente, des écritures comptables d'opérations de cessions doivent être réalisées afin de sortir ce bien de l'actif, conformément à la comptabilité M49.

Il est donc demandé au Conseil d'inscrire les crédits nécessaires à ces opérations, à savoir :

Dépenses d'exploitation :

- Chapitre 042 – article 675 – Valeurs comptables des immeubles cédés → 8 000 €
- Chapitre 022 – Dépenses imprévues → 6 000 €

Recettes d'exploitation :

- Chapitre 77 – article 775 – Produits des cessions d'éléments d'actif → 14 000 €

Dépenses d'investissement :

- Chapitre 020 – Dépenses imprévues → 8 000 €

Recettes d'investissement :

- Chapitre 040 – Article 211 Terrains → 8 000 €

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

ADOPTE la décision modificative n° 1/2022

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

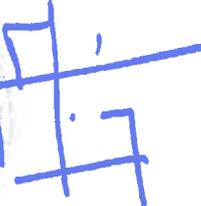
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

POUR EXTRAIT CONFORME



David MULLER
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président